

les fondamentaux de la vie associative

1^{er} juillet 2021



Alain Legrand & Sébastien Thubert

La gouvernance est la mise en œuvre de l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement d'une association.

Cette formation aborde la gouvernance selon cinq grands axes : la situation actuelle au sein de son association, un rappel des apports de la loi de 1901 sur la gouvernance, une présentation de ses différents modèles, ses enjeux et sa mise en pratique dans un projet associatif.

PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

La typologie des formes de gouvernance est difficile à rétablir, car elles sont en forte évolution depuis ces dernières années. Les lignes ont été déplacées vers plus en plus d'horizontalité, tout en conservant une certaine forme de verticalité. La gouvernance, qui n'est pas uniquement liée au statut mais aussi au projet associatif, connaît une hybridation de ses modèles.

Le pilier de l'association reste le projet associatif. Il doit être fédérateur, mais demande évaluation et réactualisation. Ce projet est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de la structure. Il doit constituer la stratégie à moyen ou long terme de l'association en définissant les orientations et la mise en œuvre des actions.

Enfin, la gouvernance doit être en adéquation avec le projet associatif et le mode de fonctionnement de l'association. Il est nécessaire de s'interroger, par exemple, sur les mécanismes de prise de décision, les modalités de renouvellements de mandats et l'ouverture vers l'extérieur, etc.

CONSEILS CLÉS

- 🔍 Questionner et renouveler régulièrement le projet associatif. Évaluer les activités se rapportant au projet de l'association.
- 🔍 Former et accompagner les bénévoles voulant réaliser un mandat, sur le rôle et les fonctions d'administrateur.
- 🔍 Communiquer les décisions et les activités, aussi bien en interne qu'en externe. Prendre en compte les bénéficiaires et les partenaires externes.
- 🔍 User des différents outils collaboratifs pour répondre aux nouvelles formes de gouvernance plus participatives et collaboratives. Faire évoluer les modalités de vote, en mixant le vote numérique et celui présentiel.

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 📖 Simon Cottin-Marx, *Sociologie du monde associatif*, La Découverte, 2019.
- 📖 La Fonda, « Associations et gouvernance : quel équilibre des pouvoirs dans les associations demain ? », *Tribune Fonda n° 214 - Associations demain : enjeux et perspectives*, 2012.
- 🗣️ Le Mouvement associatif, *Gouvernance : se conformer ou inventer ?*, 2012.

📄 Ce compte-rendu a été rédigé par Philippe Bégout et relu par Bastien Engelbach, Alain Legrand, Anna Maheu, Agathe Thiebaux et Sébastien Thubert, pour la Fonda. Il est mis à disposition sous la [Licence Creative Commons CC BY-NC-SA 3.0 FR](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/).

